



HAL
open science

Phonetics or Phonology: Alger vowels

Aziza Boucherit

► **To cite this version:**

Aziza Boucherit. Phonetics or Phonology: Alger vowels. Matériaux arabes et sudarabiques (GEL-LAS), 1994, Nouvelle série n° 6, pp.103-125. halshs-03893541

HAL Id: halshs-03893541

<https://shs.hal.science/halshs-03893541>

Submitted on 11 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PHONÉTIQUE OU PHONOLOGIE : LES VOYELLES D'ALGER

Aziza BOUCHERIT

1.- ÉTAT DE LA QUESTION

Les nombreuses variétés de timbres vocaliques, l'importante dispersion des champs de réalisation des phonèmes, leur recouvrement les uns par les autres -- résultat de l'extrême perméabilité des voyelles à l'influence des consonnes environnantes --, le rôle de l'accent et de la structure syllabique sur la quantité, l'abondance des situations de neutralisation sont, du point de vue phonologique, les principaux obstacles auxquels on se heurte lors de la détermination des unités constituant le système vocalique. L'action des régularisations analogiques -- morphologiques et sémantiques --, le sort particulier fait à la marque -a du "féminin", les probables variations dues aux diverses situations de communication, les traces d'un état ancien révélé par des anachronismes sont autant de phénomènes qui, en interaction avec les faits phoniques, font qu'il est difficile de rendre compte, avec précision, des subtilités du fonctionnement du système vocalique.

Sous ces différents aspects, la situation est comparable à celle de la plupart des dialectes maghrébins et, dans cet ensemble dialectal, le système de l'arabe parlé à Alger se distingue par le fait que la longueur n'y est pas

pertinente : les phonèmes en présence s'opposent par leur seul timbre et non, comme dans d'autres dialectes arabes, par leur timbre et leur quantité.

Le fait est souligné dans *le parler arabe des Juifs d'Alger* (1912)¹ par Marcel Cohen qui l'expliquait par la confusion des trois anciennes voyelles brèves de l'arabe classique en un phonème unique de timbre [ə] en contexte neutre et se colorant diversement au contact des consonnes à influence modificatrice. Parallèlement, Marcel Cohen observait que, sur ce point, *Alger juif* occupait une place un peu à part en ce sens que si "dans tout le Maghrib, il y a comme à Alger juif confusion de timbre en principe des trois voyelles brèves classiques ... les conservations sous des influences morphologiques ou phonétiques sont beaucoup plus fréquentes qu'ici [= Alger juif]". Et il ajoutait : "comme point de comparaison, il est intéressant de voir une liste de mots où "un u classique a été préservé dans le parler d'Alger musulman, généralement sous l'influence de labiales ou de postpalatales voisines et a au contraire disparu dans le parler juif ..."².

Autrement dit, si l'on transpose les faits sur le plan phonologique, le système vocalique d'*Alger juif* comptait quatre phonèmes : /i, ə, a, u/ et l'opposition de quantité n'y était pas pertinente ; celui d'*Alger musulman* -- en considérant que le [u] bref est une unité distinctive et non une variante conditionnée de /ə/ comme la formulation de Marcel Cohen peut le laisser supposer -- aurait compris cinq phonèmes : /i, ə, a, u, u:/, l'opposition de quantité n'étant pertinente que pour la voyelle postérieure.

Dans une étude plus récente (1980), Pierre Georgin³, aboutit lui aussi à la conclusion que l'opposition de longueur est pertinente pour la voyelle postérieure ; le système est alors identique à celui suggéré par Marcel Cohen pour *Alger musulman*.

¹ *Le parler arabe des Juifs d'Alger* [= *Alger juif*], Paris, Champion, 1912, 559 p., chap. II.

² *Alger juif*, p. 117.

³ *Esquisse phonologique et détermination nominale du parler arabe d'Alger* [= *Esquisse*], thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Paris, Université René Descartes, 1980, 304 p.

Dans le même temps, ou presque, Lies Mairi (1981)⁴ propose un système vocalique comprenant six phonèmes : /i, a, ǎ, u, ə, ə^w/ où l'on remarque 1. que l'opposition de quantité n'est pas pertinente, 2. que deux voyelles ouvertes (antérieure vs postérieure) s'opposent, et 3. que deux voyelles centrales (non labialisée vs labialisée) sont distinguées.

De mon côté, les analyses que j'ai faites, à partir de données collectées lors d'enquêtes à Alger entre 1984 et 1991, la lecture attentive des travaux cités ci-avant, les dépouillements opérés sur le corpus proposé dans la thèse de Georgin (celle de Mairi n'en contient pas), me conduisent à douter de la validité de l'opposition de longueur retenue par Georgin et de la réalité des oppositions (antérieure vs postérieure pour la voyelle ouverte, non labialisée vs labialisée pour la voyelle centrale) présentées par Mairi et, le système phonologique que je retiens est semblable à celui proposé par Marcel Cohen en 1912 pour *Alger juif*.

Trois chercheurs, trois systèmes ! En fait, mis à part le problème -- d'une autre nature -- de l'opposition, posée par Mairi, entre deux voyelles ouvertes (cf. § 5.2 ci-après), les trois interprétations phonologiques proposées sont à rapporter au traitement de la voyelle centrale (cf. § 4.4 ci-après), traitement à mettre lui-même en rapport avec la question de la pertinence de la longueur dans les dialectes arabes modernes.

La question de la pertinence de la quantité vocalique est, on le sait, une de celles les plus difficiles à résoudre pour les dialectes maghrébins. Elle est souvent liée à celle des rapports historiques qui sont établis entre un état "actuel" du système et un état ancien, non attesté du point de vue dialectal, dont le classique -- où longues et brèves s'opposent -- **peut** être considéré comme un représentant. Au plan de la dialectologie arabe, cette approche est bien évidemment nécessaire puisqu'elle permet de mieux saisir la diversification dialectale qui prévaut dans le domaine arabophone. Bien plus, supposer, au plan synchronique, un état plus ancien du parler où la longueur aurait été pertinente peut également aider à la compréhension de certains

⁴ *The Phonology and Morphology of Algiers Arabic [= The Phonology]*, thèse pour le doctorat, Université d'Exeter, 1981, 2 vol., 502 p.

phénomènes (instabilité ou faiblesse du rendement d'une opposition par exemple) qui ne semblent trouver d'explications satisfaisantes (sauf à constater l'extrême variation des réalisations) que si l'on fait appel à d'éventuels résidus diachroniques. Mais l'analyse se situe alors sur des plans différents et, étant donné la complexité des faits, il m'a semblé, dans un premier temps, que la prise en considération de phénomènes de cet ordre, n'aidait pas nécessairement à la mise au jour des règles de fonctionnement d'un système caractérisé par l'extrême variabilité de ses unités. L'analyse que je présente est donc une description de type synchronique qui devra être approfondie et complétée par d'autres. La poursuite plus avant des recherches, la multiplication de descriptions de ce type, permettra sans doute de montrer l'existence des sous-systèmes que laissent entrevoir la distribution des variantes et les conditions très restrictives de l'apparition de certaines oppositions ; dans un second temps, cela autoriserait plus sûrement des comparaisons avec d'autres dialectes arabes et avec des stades supposés antérieurs.

2. - SONS ET PHONEMES

De cette description, on retiendra que le passage du plan phonétique (cf. ci-après schéma 1) au plan phonologique (cf. ci-après schéma 2) a permis de réduire sensiblement le nombre des unités distinctives et ce, sans réelle surprise. En effet, étant donné ce que l'on sait des dialectes arabes et, dans le cas qui nous occupe, des dialectes maghrébins, il était plus que probable que l'ensemble des sons répertoriés ne correspondait pas aux unités distinctives et que l'on était en présence de nombreuses variantes dont il convenait de définir les conditions d'apparition. Et, la définition des divers facteurs susceptibles d'influer sur la réalisation d'une voyelle a permis de montrer que les unités distinctives sont beaucoup moins nombreuses que les 18 timbres répertoriés, timbres auxquels il faut ajouter les diverses quantités relevées (longue : [a:], mi-longue : [a.], brève : [a] ou ultra-brève : [ᵃ])⁵.

⁵ Dans les exemples, la quantité est notée au moyen de deux points [i:] lorsque la voyelle est longue et de un point [i.] lorsqu'elle est mi-longue, la brièveté n'est pas notée par un signe particulier,

L'analyse des distributions et le dégagement des oppositions conduisent finalement à retenir un système phonologique à quatre phonèmes comprenant deux classes de localisation : antérieur /i/ ~ postérieur /u/ et trois degrés d'aperture : /i, u ~ ə ~ a/.

Schéma 1 : Inventaire des timbres vocaliques

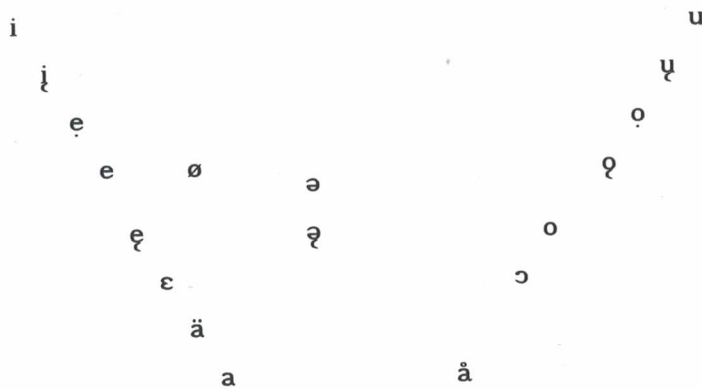
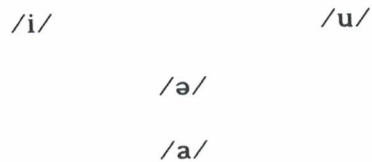


Schéma 2 : Système vocalique retenu



Lorsqu'il est mis en rapport avec l'inventaire des sons, ce système, au demeurant d'une remarquable simplicité, laisse cependant supposer des fonctionnements complexes. Ceux-ci sont liés, pour l'essentiel, aux divers types de conditionnements pouvant influencer la réalisation d'un phonème ; ils sont connus et plus ou moins communs à l'ensemble des dialectes arabes : le timbre de la voyelle est nettement dépendant de l'environnement consonantique (cf. § 3), sa quantité est en rapport étroit avec l'accent, la syllabe et la position de la voyelle dans le mot (cf. § 4).

l'ultra-brève est notée en exposant au moyen d'un signe plus petit.

3. INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT CONSONANTIQUE

L'observation de la distribution de l'ensemble des timbres vocaliques conduit à distinguer six types de conditionnement auxquels les voyelles sont soumises. Toutefois, l'environnement consonantique n'est qu'un des facteurs influant sur la réalisation de la voyelle et il est susceptible d'être contrarié par des phénomènes d'une autre nature, notamment l'accent. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le timbre des voyelles est, généralement, plus ouvert et plus postérieur au contact des emphatiques (cf. ci-dessous § 3.1) mais lorsque la voyelle considérée se trouve en syllabe atone elle est moins sensible à l'influence de ce type de consonnes.

Dans l'ensemble, l'environnement consonantique n'intervient pas de façon déterminante sur la quantité vocalique, mais a un rôle modificateur important sur le timbre des voyelles. S'il s'agit de /i/, /u/, /a/, les diverses influences qui s'exercent n'altèrent pas totalement le timbre fondamental de ces phonèmes au point que celui-ci ne soit pas reconnaissable. Dans le cas de /ə/, au contraire, il semble que ce soit le voisinage consonantique lui-même qui détermine la coloration que prendra cette voyelle.

La récapitulation ci-après indique les principales réalisations relevées dans l'un ou l'autre contexte ; d'autres précisions seront apportées, si nécessaire, lors du traitement de chaque phonème (cf. § 5).

3.1. - Les emphatiques et l'occlusive vélaire

Ces consonnes ont la plus grande influence sur le timbre vocalique et, en règle générale, leur présence entraîne l'ouverture ou la postériorisation de la voyelle, que celle-ci soit ou non directement en contact avec la consonne. Par ailleurs, dans tous les cas où une voyelle est tout à la fois au contact d'une emphatique ou de l'occlusive vélaire et d'un autre type de consonne, ce sont les premières qui en déterminent le timbre.

En leur présence, /i/ et /u/ se réalisent respectivement [e, e] ([fá-ṣ-ṣe:f] "durant l'été", [rəbb-ə.] "mon Dieu") et [y, o], parfois [ɔ] ([l-fuq] "en haut", [tə:ɔ] "hauteur", [wəst] "milieu") ; /a/ acquiert un timbre très nettement postérieur [â] ([bâ'q] "quelque", [nqârre.] "j'enseigne", [qâ:ˈdâ] "assise". Quant à /ə/ il prend, dans ces contextes, le timbre [ɔ] ou [â] : [i-təbl-u:] "ils ont battu du tambour" ou [tšâffar] "tu siffles".

3.2. - Les uvulaires /ǧ/, /ħ/ et les pharyngales /ʕ/, /ħ/

Leur influence, plutôt postériorisante, s'exerce surtout sur /a/ et /ə/.

Le plus souvent /a/ se réalise [ǎ] ([ǧǎ:ləb] "vainqueur"), mais la postériorisation n'est pas systématique et il n'est pas rare de rencontrer des cas où, au contact de ces consonnes, /a/ est réalisé avec un timbre antérieur ([ʕs-shá:na] "la chaleur") et d'autres où, chez un même locuteur et pour un même mot, timbre antérieur et postérieur alternent ([ħétta], [ħátta.] "jusqu'à"), le timbre antérieur produit pouvant être plus ou moins ouvert ([sé:ʕa], [sá:ʕa] "heure"). En fait, la postériorisation ne semble de règle qu'au contact de l'uvulaire sonore /ǧ/.

Dans ce contexte, /ə/ tend à se réaliser [ø, ɔ, ǎ] : [tø-ǧsəl] "elle lave", [tø-ħrəʒ] "elle sort", [lǎ-ħrǎ] "la merde".

Le timbre des voyelles fermées /i/ et /u/, n'est pas sensible à l'influence des uvulaires et les pharyngales.

3.3. - La labio-vélaire [w] tend à arrondir et postérioriser la voyelle précédente ou subséquente. Dans le cas de /a/, sa réalisation est postérieure ([wǎ:ħd] "un", [w-ǎ:nǎ] "et moi"), dans celui de /u/ c'est la variante [u] qui est réalisée ([ħǎwwúsnǎ] "nous avons cherché"), quant au phonème /i/, il tend vers [e], mais [i] et [e] peuvent alterner ([wí:n] et [wé:n] "où").

La voyelle centrale /ə/ connaît des réalisations labialisées du type [ø] : [tøwwəl] "il a fait duré".

3.4. - La labio-palatale [j] oriente vers l'antériorisation et la fermeture du timbre de la voyelle et, à son contact, les réalisations de /i/ sont majoritairement fermées ([l-aʕsíjja] "l'après-midi"), celles de /a/ majoritairement antérieures ([kɛ:jn] et [ka:jn] "il y a"). Quant aux timbres postérieurs ils sont exclus au contact de la labio-palatale.

3.5. - Les consonnes non emphatiques situées à l'avant (labiales, dentales, sifflantes, chuintante, affriquée et liquides) renforcent l'antériorité s'il s'agit d'un /i/ ou l'orientent vers une antériorisation s'il s'agit de /ə/. Les phonèmes /u/ et /a/ sont peu sensibles à cette influence.

3.6. - Les dorso-palatales /k/, [g] ainsi que l'occlusive glottale /ʔ/ et la spirante laryngale /h/ ne commandent la nature du timbre vocalique.

3.7. - En résumé.

L'action des consonnes est importante et complexe et la voyelle considérée est susceptible de subir plus d'une influence dont les effets, plus ou moins constants, sont tantôt convergents, tantôt divergents. Aussi, déterminer avec exactitude l'influence de chaque type de consonnes n'est-il pas toujours possible, excepté pour les emphatiques et l'occlusive vélaire dont l'influence, on l'a signalé, est déterminante. D'autant qu'à ces variantes conditionnées s'ajoutent les variantes individuelles et situationnelles, et les cas où, comme par exemple pour la marque -a du "féminin", la voyelle ne subit pas l'influence de la consonne qui précède et est généralement de timbre [a] (cf. tci- dessous § 5.2)⁶.

Si dans le cas des trois phonèmes de timbre plein (se réalisant : [i, e] pour /i/, [u, o, ɔ] pour /u/ et [ɛ, a, â] pour /a/), il est possible de dire avec quelque certitude le contexte qui a prévalu, dans le cas de /ə/ celui-ci est plus difficile à définir dans la mesure où cette voyelle, "caméléon" du système, prend des colorations qui vont de [i] à [â] en passant par [e, ø, ɔ]. Phonologiquement, la difficulté est donc de rapporter à un phonème donné des variantes de même timbre. Dans le cas présent, ce qui permet de distinguer les diverses réalisations de /ə/ de celles des trois autres phonèmes, c'est que les variantes de /ə/ ont pour particularité d'être réalisées brèves, alors que celles de /i/, /u/ et /a/ peuvent être réalisées longues ou brèves. Mais ces variantes étant en distribution complémentaire il n'y a pas lieu de considérer que longues et brèves de même timbre s'opposent (cf. ci-dessous § 4).

4. - LA QUANTITÉ VOCALIQUE EST-ELLE PERTINENTE ?

Pour répondre positivement, il eut fallu pouvoir opposer d'une part les longues aux brèves de même timbre et, d'autre part, les longues entre elles et les brèves entre elles, en tenant compte du type de syllabe et de l'accent. L'application de ces principes n'a pas permis d'aboutir à cette conclusion et, dans la mesure où accent, structure syllabique et quantité vont de pair, il y a tout lieu de considérer que la quantité est affaire de conditionnement.

⁶ Voir également *Alger juif*, p. 117 et 133.

Phonétiquement, les voyelles peuvent être réalisées longues, moyennes, brèves ou encore ultra-brèves (le plus souvent de timbre [ə]) lorsqu'elles apparaissent comme élément de disjonction de groupe consonantique ou comme élément d'explosion de la consonne initiale. Et, comme on vient de le signaler, la quantité est liée à la position de la voyelle dans le mot, à l'environnement consonantique, et à l'accent.

4.1. - La durée est liée à la position de la voyelle dans le mot.

A l'initiale absolue les voyelles sont réalisées brèves : [a'má] "aveugle", [udán] "oreille", [imala], "donc, alors" ; en finale ouverte, absolue ou non-absolue, la quantité est souvent moyenne : [l-ga:ši.] "la foule", [ħatta.] "jusqu'à", [n-šé:bo.] "nous trouvons", [ba.la:k] "attention". En finale absolue, comme représentant d'un pronom suffixe, elle est généralement longue : [do.ro.só:] "ses leçons".

Par ailleurs, plus ou moins liée à l'impression de durée, il y a lieu de noter que l'intensité de la voyelle dépend également de sa position dans le mot et, à l'initiale et à la médiane, celle-ci est généralement plus audible qu'à la finale où il y a anticipation de la position de repos.

4.2. - La durée est liée à l'environnement consonantique.

Au contact de certaines consonnes, comme [j] et [w], les réalisations de /i/ et /u/ sont plus longues ([kɛ.jn] "il y a", [wi:n] "où", [aħwé.jǧ-i.] "mes affaires"). Il en est de même au contact de [ħ] ([i.ħawwus] "il se promène", [rɔ.ħi:] "va ! (f.)").

Le phonème /ə/, quel que soit son timbre, est réalisé bref, sauf au contact des fricatives pharyngales où la réalisation est plus longue ([ħä.ɪɪ-i l-bäb] "ouvre la porte !", [jə.ħkəm] "il attrape").

4.3. - La durée est liée à l'accent.

En syllabe non accentuée, la voyelle est réalisée moyenne ou brève, sauf en syllabe ouverte où majoritairement les réalisations sont moyennes (voir ci-dessus § 4.1). En syllabe accentuée, fermée ou ouverte, elle est régulièrement réalisée longue ([bí:t] "chambre, salle", [hé:t] "mur", [do:ró:s] "leçons", [tä:ni] "aussi", etc., d'autres exemples apparaîtront au § 5.). Lorsque la voyelle se trouve dans une syllabe accentuée, elle est moins soumise à l'influence des consonnes environnantes.

En fait, il apparaît que la durée est conditionnée par l'accent (toute voyelle qui ne se trouve pas sous l'accent est réalisée plus brève) et que, sous l'accent, les voyelles de timbre plein sont généralement longues alors que la voyelle centrale est brève ([n^o-s:ókⁿ-u], "nous habitons", [tám^mma] "là-bas", [bá-ş:â.h] "mais, en vérité"), exceptée au contact de [h] (voir ci-dessus § 4.2).

4.4. - La durée et le traitement de la voyelle centrale

Il a été suggéré (ci-avant § 1) que les différences entre les systèmes phonologiques retenus par Georgin, Mairi et Boucherit étaient à rapporter au traitement de la voyelle centrale. Et, en effet il semble bien que les phonèmes retenus par Mairi (/ə^w/ ~ /ə/) et Georgin (/u/ dont la variante [ɣ] s'opposerait aux variantes de /u:/ et de /ə/) sont à interpréter comme des variantes du phonème /ə/ (Boucherit) et non comme des phonèmes représentant un "ancien u bref" signalé à *Alger musulman* par Marcel Cohen. Pour comprendre il est utile de se reporter à ses remarques car elles constituent le point de départ des réflexions des deux auteurs.

A *Alger juif*, la plupart des voyelles brèves de l'arabe classique ont disparu en syllabe ouverte et leur représentant, est une voyelle de timbre [ə] (sauf lorsque les consonnes environnantes la colore différemment) et brève de quantité (cf. p. 116 : [ktəb/kataba] "il a écrit", [yiktəb/yaktubu] "il écrit", [ħədma/ħidmat^{un}] "travail"). La voyelle brève du classique peut être réalisée, pour des raisons phonétique (chute de l'occlusive glottale : [ämānā/ʾamānat^{un}] "dépôt"), morphologique (marque -a du "féminin") ou encore dans des mots invariables et archaïques. Le maintien d'"anciennes brèves teintées", pour des raisons phonétiques ou morphologiques, est plus fréquent à *Alger musulman* et, parmi la trentaine de mots présentés, une vingtaine concerne la voyelle postérieure : *Alger musulman* [u] vs *Alger juif* [ə]⁷.

p. 113
Logiquement, ces remarques conduisent à s'interroger sur la présence d'une voyelle brève de timbre u entrant en opposition avec une voyelle longue de même timbre. La réponse de Georgin est positive ; celle de Mairi déplace

⁷ *Alger juif*, p. 104-105, 114-117.

quelque peu la question : il "phonologise" une voyelle centrale labialisée [ə^w]. Tous deux interprètent ces phonèmes comme des représentants d'un "ancien u bref" et donc comme des résidus d'une "ancienne opposition de longueur".

En synchronie, Mairi relève, au plan phonétique, des phénomènes de labialisation ; il choisit d'en rendre compte et traite la labialisation comme un trait segmental affectant les consonnes et les voyelles. En appliquant un certain nombre de critères liés à l'extension de la labialisation dans la chaîne, il pose selon les cas une consonne ou une voyelle labialisée. Finalement, il retient sept consonnes /h^w, ǧ^w, ħ^w, ʕ^w, q^w, k^w, ǧ^w/ et une voyelle labialisées /ə^w/ s'opposant à des non-labialisées⁸.

Sans s'étendre sur ce point, on soulignera que Mairi systématise un phénomène qu'il est le seul à signaler pour Alger, ignoré ou presque des dialectes algériens et maghrébins⁹. Aussi, étant donné le renversement des représentations phonologiques qu'entraîne cette proposition, il aurait été nécessaire que la réalité de ces faits soit démontrée (la phonétique instrumentale trouve là toute son utilité) et ceci étant confirmé, que ces faits reçoivent également un traitement phonologique plus approfondi. De ce point de vue, étant donné le problème posé, les commutations auraient dû permettre d'opposer, ensemble, les trois "candidats phonèmes" que sont [ə^w], [ə], [u]. Ce n'est pas le cas et, par ailleurs, dans les exemples présentés (p. 45-46) :

- a. - /kə^w nna/ "we were" ~ /kə^w nna/ "he named"
- b. - /lə^w qqat/ "tweezers" ~ /lə^w qqat/ "picker"
- c. - /majhə^w lliš/ "he won't open (it) for me" ~ /majhə^w lliš/ "it won't change color".
- d. - /rə^w ħna/ "we went" ~ /rə^w ħna/ "our soul"

p. 114 il apparaît, après de nombreuses enquêtes, que : dans a. et b., ce qui est proposé avec /ə^w/ est réalisé avec une voyelle [u] ; dans c., c'est l'inverse, le mot proposé avec /ə^w/ étant produit avec [ə] et en d., dans les deux mots,

⁸ Sur cette question, voir, *The phonology, op. cit.*, p. 41-47, 66-68, 80-81. Voir également, ici même, au § 5.2 la justification de l'opposition entre deux voyelles ouvertes : /a/ et /ā/.

⁹ T.F. Mitchell le signale pour Marrakech (cité par Mairi, *The Phonology, op. cit.*, p. 41, n. 1).

c'est une voyelle postérieure, arrondie, plus ou moins fermée qui est réalisée [rɔḥna fi ...], [roḥ], [[rɔḥ taʿna]. D'où l'utilité, dans un premier temps, de ne pas dissocier le traitement de ces trois sons et dans un second temps seulement, faire intervenir les arguments de type diachronique.

Diachroniquement, ces phonèmes labialisés sont, pour Mairi, le résultat d'une évolution ayant abouti à la chute des voyelles brèves du classique. Selon lui, quel que soit le timbre de la voyelle, l'élosion aurait conduit à la présence d'un segment labialisé. Cinq mots sont ainsi présentés : /kə^wrsi, q^wmaš, kə^wnna, ḥ^wsab, jəskə^wn/, "chair, material, we were, counting, he lives" ; classique : /kursi, qima:š, kunna, ḥisa:b, jaskun/ (p. 47).

En fait, le rapprochement avec le classique n'explique pas la présence d'un segment labialisé, il ne fait que confirmer les règles posées par Marcel Cohen. Et de fait, ce que l'on constate c'est qu'en syllabe fermée, une voyelle est réalisée (Mairi : /kə^wrsi, kə^wnna, jəskə^wn/ ; Boucherit : [kursi, kunna, jəskun]) et, en syllabe ouverte aucune voyelle n'apparaît (Mairi : /q^wmaš, ḥ^wsab/ ; Boucherit : /qmaš, ḥsab/).

En outre, le rapprochement entre Mairi et Boucherit montre que lorsqu'elle apparaît, la voyelle est centrale postériorisée et labialisée (Mairi : /kə^wrsi, kə^wnna, jəskə^wn/) ou postérieure (Boucherit : [kursi, kunna, jəskun]), ce qui indiquerait, comme je le suggérais ci-dessus, qu'il s'agit bien de variantes du phonème /u/.

Dans le prolongement, des rapprochements peuvent également être faits avec la voyelle [ɤ] (non-arrondie, postérieure, demi-fermée, brève) signalée par Georgin. Cette voyelle est relevée au contact des emphatiques, des vélaires et de la labio-vélaire [w] et alterne avec des voyelles arrondies [u] et [ɔ] ainsi qu'avec la voyelle [ə] lorsque le contexte est labial : [kɤnna:] et [kunnā.] "nous étions" ; [wɤʃt] et [wɔʃt] "milieu" ; [ʿbɤʃʃaḥ] et [ʿbəʃʃaḥ:] "mais" ; [əŋgəwwɤz] et [gɤwwəzna] "passer" (p. 55-56).

Pour Georgin, [ɤ] est un phonème dont les variantes [ɤ, ə, ɔ, u] s'opposent, en tant que brèves, aux variantes longues [ɔ:, ɔ:] d'un phonème /u:/ ; ce serait le représentant "résiduel" d'un "ancien u bref". Il faut donc démontrer que /ɤ/ (à interpréter comme /u/) est bien un phonème et non une variante de /ə/ car, et les exemples de Georgin ne le contredisent pas, le phonème /ə/ a lui aussi la particularité d'être réalisé bref (cf. ci-avant §

3.7 et 4.2) . Selon Georgin, ces deux unités se distinguent par les traits non-arrondi /ə/ : [ə, i, e, ε, a, â] ~ arrondi /u/ : [u, o, ɔ et ʊ], mais les exemples qu'il fournit :

- [fɪʔr] "il a déjeuné" ~ [fɪɔ:r] "déjeuner" ;
- [dɪlma] "ténèbres" ~ [do:lma] "farcies",
- [ʃrɪt] "il a posé condition" ~ [ʃro:t] "conditions" (p. 52 et 54)

opposent, par le trait de longueur, deux arrondies entre elles. Et, là encore, il me semble que l'on a affaire à une variante de /ə/ qui, comme l'ensemble des variantes de ce phonème, est brève. Cette variante brève s'opposant à une variante longue de /u/, ce qui n'implique pas que /ə/, /u/ et /u:/ sont distincts.

De plus, les nombreuses restrictions posées par Georgin donnent à cette "opposition" une existence très aléatoire : 1. elle est constamment neutralisée, au profit de l'arrondie, lorsque la voyelle suit une emphatique ; 2. les réalisations arrondies et non-arrondies alternent dans les contextes où la voyelle précède une emphatique, au contact de la labio-vélaire [w] ([tħawwus] - [iħɔwwəs] "elle - il se promène") et des vélares ([jəħkum] - [jəħkəm]). En fait les neutralisations et les alternances sont si nombreuses que l'opposition entre une variante non-arrondie : [ə, i, e, ε, a, â] et arrondie [u, o, ɔ, ʊ] paraît insaisissable¹⁰.

Comme on a peut le constater et comme nous l'indiquons au début de cet article, les nombreuses variations vocaliques et leurs conditions d'apparition, rendent les faits complexes et l'analyse délicate. Cependant, en l'état actuel, il est difficile d'adhérer aux conclusions de Mairi et Georgin, même si l'on peut admettre l'hypothèse selon laquelle la disparition du trait

¹⁰ On a la même impression en lisant Belkaïd qui, tout en retenant une opposition de longueur pour la voyelle postérieure à Ténès, parle, non pas de "conditions restrictives", mais "d'opposition théoriquement existante ... pratiquement inexistante dans notre corpus". Cf. Mohammed Belkaïd, *Le parler arabe de Ténès (Algérie)*, thèse pour le doctorat d'État [non publiée], Paris, Université René Descartes-Paris V, 1976, vol. 1. *Etude phonologique, grammaticale et lexicale*, 617 p. ; vol. 2. *Annexes (Extraits du corpus : notation et traduction)*, 170 p., p. 153-154 (c'est moi qui souligne).

de longueur a été compensée par l'introduction dans le système d'une opposition arrondie vs non-arrondie ou labialisée vs non-labialisée (mais pourquoi seulement pour la voyelle postérieure ?). Pour ma part, jusqu'à ce que d'autres arguments soient apportés au débat, je considérerais que si d'"anciennes voyelles brèves teintées [u] se sont maintenues", ce sont des variantes qui ne permettent pas à une opposition de quantité de se réaliser. Et, pour conclure sur ce point, je rappellerai que les enquêtes de Marcel Cohen qui ont donné lieu à ces réflexions datent du début du siècle (1908-1909). Il ne serait donc pas étonnant que les évolutions aient abouti à la disparition d'un trait dont le rendement semblait faible à l'époque où Marcel Cohen en fait état ; parallèlement, étant donné la lenteur des évolutions en ce domaine, il est possible que des résidus diachroniques (réactivés peut-être par d'autres influences, celle du standard par exemple) soient encore à l'oeuvre et les nombreuses variations relevées en seraient la manifestation. Toute synchronie n'étant qu'un aboutissement, un mouvement, de la diachronie.

4.5. - La durée et les phénomènes de compensation syntagmatique

La question de la pertinence de la longueur se pose dans les cas où l'amuissement de la spirante laryngale *-h* (pr. suf. 3^{ème} pers. ms. sg.) est compensé par l'allongement de la voyelle finale : [ikətbu:] "ils l'écrivent", pour [ikətbu-h]. Dans ce cas, [ikətbu:] "ils l'écrivent" s'oppose à [ikətbu] "ils écrivent" par la quantité de leur voyelle finale. Mais, il s'agit là d'un phénomène de compensation syntagmatique et la durée est alors à interpréter comme la réalisation du phonème /h/ toujours susceptible d'être réalisé. Il s'agit de la manifestation, au plan phonétique, du plan phonologique ou dit autrement de la manifestation de ce que l'on peut considérer comme un "phonème virtuel"¹¹.

¹¹ La notion de "phonème virtuel" proposée par David Cohen renvoie au fait qu'un phonème "ne peut se définir par aucune localisation articulatoire et ... n'a aucune place dans un tableau ordonné ... selon [d]es caractéristiques articulatoires", mais qu'il se manifeste au plan phonique par diverses réalisations qui sont à considérer comme des "restitutions" de ce phonème virtuel. Ainsi pour *Tunis juif*, "Dans le cas des formes à finale vocalique représentant une 3ème radicale semi-voyelle, l'adjonction d'un suffixe pronominal de 3ème pers. mas. se marque phonétiquement par l'al-

La question de la pertinence de la longueur peut également se poser dans les cas de mono-syllabes, où la quantité syllabique est tantôt portée par la voyelle, tantôt portée par la consonne :

- | | | | |
|-----------|------------|----------|------------|
| a. [tɔːb] | "parpaing" | - [tɔbː] | "médecine" |
| b. [kuːl] | "mange !" | - [kulː] | "tout" |

Dix couples ont ainsi été relevés par Pierre Georgin et ce sont eux qui lui permettent, entre autres, de poser une opposition de longueur (l'autre argument est en rapport, on vient de le voir, avec les réalisations du phonème /ə/). Mais, outre le fait que ces exemples sont phonologiquement difficiles à retenir, sauf à opposer consonnes et voyelles entre elles, il est des cas où voyelle longue et consonne géminée (quantitativement longue) alternent comme dans [haːdak] ou [haddek] "celui-là" par exemple. Et, à mon avis, il s'agit, là encore d'un phénomène de compensation syntagmatique comme s'il était nécessaire que le mot ait une certaine lourdeur phonique.

5. - PHONEMES ET SONS

5.1. Le phonème /i/

Oppositions

- /i/ ~ /u/ : /fil/ "éléphant" ~ /ful/ "fève" (coll.) ; /riḥ/ "vent" ~ /ruḥ/ "âme, esprit" ; /riḥa/ "parfum, odeur" ~ /ruḥa/ "départ" ; /ḥit/ "fil" ~ /ḥut/ "poisson (coll.) ; /ʿid/ "fête" ~ /ʿud/ "morceau de bois".
- /i/ ~ /a/ : /hadik/ "celle-là" ~ /hadak/ "celui-là" ; /snin/ "dent" ~ /snan/ "dents" ; /ḥila/ "ruse, astuce" ~ /ḥala/ "état" ; /mriḍ/ "malade" ~ /mraḍ/ "malades" ; /ḥbib/ "ami" ~ /ḥbab/ "amis".
- /i/ ~ /ə/ : /waḥid/ "unique" ~ /waḥəd/ "un", /smin/ "gros" ~ /smən/ "beurre".

longement de la voyelle finale (type ʿdu "ennemi" : ʿduː "son ennemi"). Les formes ne se différencient donc à l'audition que par la longueur de la voyelle. On aurait là le seul cas d'opposition de durée distinctive moyenne : longue en finale dans le parler. En fait si on pose un phonème virtuel (h), ʿduː sera interprété comme ʿdu(h)." *Le parler arabe des Juifs de Tunis*, The Hague-Paris, Moutin, 1975, 318 p., p. 12, 34 et 53.

Réalisations

Ses principales réalisations, [i] et [e], sont en distribution complémentaire dans les cas suivants :

- [i] apparaît, à l'exclusion de [e], au contact des consonnes antérieures : [bɪ:t] "pièce", [l-ɡá:ʃi] "la foule", [sni.n] "ans", des dorso-palatales : [ki.fɛʃ] "comment" et des consonnes neutres : [ǧazá:ʔirijja] "algérienne".
- [e] apparaît, à l'exclusion de [i], au contact des emphatiques en syllabe accentuée : [kbé:ɾâ] "grande", [t:wâ.qé:] "les fenêtres".
- au contact de la pharyngale sourde /i/ se réalise [e] en syllabe fermée : [hé:t] "mur" et [i] en syllabe ouverte : [ɾɔ.ħí:] "va ! (fém.)".

Au contact d'emphatique et en syllabe atone, [i] et [e] sont en variation libre : [rɔɸɸe] "mon Dieu", [zâɾɸeɸjǧâ] "tapis", [ɖɔlli:na] "nous avons passé le jour".

Au contact de la labio-vélaire, [i] et [e] alternent en syllabe accentuée et fermée : [wí:n] et [wé:n] "où" ou en syllabe atone et ouverte : [šwi.jǧâ] et [šwejjâ.] "peu".

Au contact de la labio-palatale les réalisations sont, majoritairement, fermées : [l-aʕsíjja] "l'après-midi", [wâ.lɖí:ja.] "mes parents", mais son influence peut être annulée dans d'autres contextes : [hejjâ/hijja/həjjâ] "elle" ou [jimɛ:h/jemma^h] "sa mère".

A l'initiale de la 3^{ème} personne de la c. préf. [j] alterne avec [i] : [jidi:r/idi:r] "il fait", [iqu:lɔ/jiqu:lɔ] "ils disent", le timbre de la voyelle de disjonction varie, mais il reste antérieur : [jihɖəm, jəɸɖəm, jeɸɖəm] "il travaille".

5.2. Le phonème /a/

Oppositions

- /a/ ~ /u/: /raɸa/ "repos" ~ /ruɸa/ "départ" ; /fal/ "divination" ~ /ful/ "fève" (coll.) ; /ktab/ "livre" ~ /ktub/ "livres" ; /šaf/ "il a vu" ~ /šuf/ "vois, regarde !".
- /a/ ~ /ə/: /qdam/ "vieux" ~ /qɖəm/ "talon" ; /rǧal/ "hommes" ~ /rǧəl/ "pied" ; /ħal/ "oncle maternel" ~ /ħəl:/ "vinaigre".

Réalisations

Ses principales variantes sont : [ɛ], [a] et [â] mais leur distribution

est moins régulière que celle dégagée pour /i/. Dans les contextes antérieurs, [a] et [ɛ] peuvent alterner ; dans les contextes emphatiques, la réalisation postérieure [ɑ̃], tout en alternant avec [a] est majoritairement représentée. C'est au contact des fricatives pharyngales et laryngales que la dispersion est la plus grande. Par ailleurs, il apparaît qu'en syllabe accentuée (cf. ci-dessous) la distribution des variantes est beaucoup plus régulière qu'en syllabe atone ; les tendances dégagées étant, dans les deux cas, sensiblement les mêmes. Si le contexte est antérieur ou neutre, les variantes sont plutôt de timbre [ɛ] ou [a], s'il est postériorisant c'est [a] ou [ɑ̃] qui apparaît ; en syllabe finale ouverte le timbre [ɛ] n'apparaît pas.

Ainsi, en contexte antérieur et neutre, /a/ se réalise comme une voyelle postérieure [ɑ̃:] en finale absolue ouverte : [l-mɑ̃:] "l'eau", [°n:sɑ̃:] "les femmes" mais comme une voyelle antérieure [ɛ:] ou [a:] en syllabe finale absolue fermée : [kɛ:n] et [ká:n] "il a été", [ba.lɛ:k] et [balá:k] "attention" et, en syllabe non finale ouverte : [té:ni] et [täni] "aussi", [hé:di] et [há:di] "celle-ci".

Au contact de l'occlusive laryngale /ʔ/ et des fricatives vélares /ħ/ et /ǧ/ le phonème /a/ se réalise comme une voyelle antérieure [a:] : [l-ʔá:n] "maintenant" ou postérieure [ɑ̃:] : [ǧɑ̃:ləb] "vainqueur".

Au contact des fricatives pharyngales /ħ/ et /ʕ/ : [ɛ, a, ɑ̃] alternent : [hétta] et [hátta.] "jusqu'à", [sé:ʕa] et [sá:ʕa] "heure", [bé:d] et [membra:d] "après".

Au contact des emphatiques la réalisation postérieure est majoritaire ([bá:d] "quelque", [nqá:re.] "j'enseigne", [qá:dá] "assise"), mais antérieure et postérieure peuvent alterner ([da.rá:k] et [dará:k] "gendarme"). Des alternances, résultat probable d'une harmonisation vocalique se produisent également entre [ɑ̃] et [ɔ] ([sukkár] et [sukkɔr] "sucre").

Au contact de la labio-vélaire, la voyelle postérieure est la plus fréquente : [wá:ħd] "un", [wá:ná] "et moi".

Au contact de la labio-palatale, [ɛ] et [a] alternent : [kɛ:jn], [ka:jn] "il y a", [aħwé:jǧi.], [aħwá:jǧi.] "mes affaires" ; si le contexte est emphatisant, un [ɑ̃] est réalisé : [sejjá:řá.^h] "voiture".

Enfin, aux conditionnements phoniques qui viennent d'être signalés, il y a lieu de mentionner un conditionnement morphologique du phonème /a/ lorsqu'il

est le représentant de la marque *-a* dite du "féminin" ; dans ce cas, il n'est pas soumis aux conditionnements phoniques décrits ci-avant et, en règle générale, à la pause, la voyelle est de quantité moyenne¹².

Une ou deux voyelles ouvertes ?

Mairi, on l'a signalé précédemment, retient une opposition entre deux voyelles ouvertes /a/ ~ /â/. Sa position, s'explique par le traitement qu'il fait de l'emphase¹³.

Brièvement énoncé, le problème est celui-ci : l'emphase se manifestant sur un segment phonique plus large que celui de l'unité (consonne ou voyelle) considérée, a-t-on affaire à un trait segmental ou supra-segmental ? Selon les auteurs, les réponses diffèrent et l'emphase est considérée : 1. comme un trait segmental affectant les consonnes, 2. comme un trait segmental affectant les voyelles, 3. comme un trait segmental affectant les consonnes **et** les voyelles, 4. comme un trait supra-segmental.

Tout en considérant que l'emphase est un trait segmental affectant les consonnes, Mairi estime justifié de poser un phonème /â/ parce que, selon lui, des consonnes comme /l, k, b, m/ n'ont de caractère emphatique qu'au contact de [â]. Ce serait alors la voyelle qui entraînerait l'emphatisation des consonnes adjacentes et non l'inverse comme le considèrent beaucoup de chercheurs. Au plan du système, phonologiquement parlant donc, cette solution lui apparaît comme "plus économique"¹⁴.

Certes, l'économie interne du système est un facteur à prendre en considération et l'équilibre qui s'instaure entre voyelles et consonnes y participe. Toutefois, cet argument, de type phonologique, implique que les critères choisis pour y faire appel soient, eux aussi, phonologiques et non

¹² Le comportement particulier de la marque dite de féminin *-a* est souligné par Marcel Cohen (*Alger juif*, p. 117) et David Cohen (*Tunis juif*, p. 53).

¹³ *The phonology, op. cit.*, p. 30-41

¹⁴ En faisant le choix de ne pas retenir des oppositions du type /l/ ~ /l̥/, /b/ ~ /b̥/, dont le rendement est faible, le nombre des consonnes se trouve diminué d'autant. Il est vrai que le système consonantique retenu par Mairi est "lourd" puisqu'aux corrélations habituelles, il faut ajouter celle des labialisées vs non-labialisées (cf. ci-dessus § 4.4.). Ainsi constitué le système compte 38 consonnes.

pas seulement phonétiques (extension de l'emphase, co-occurrence de l'emphatique avec toutes les voyelles ou au seul contact de [â]) ou morpho-phonétique (maintien ou non de l'emphase lorsque la forme considérée apparaît avec un suffixe : *far, firan* "souris" ; *kar, kiran* "autobus").

Les faits présentés sont les suivants. Le phonème /a/ apparaît en toutes positions et a plusieurs variantes, [a, ä, ε, â] ; il se réalise [â] au contact des emphatiques et des consonnes postérieures (/ħ, ʕ, h/). Le phonème /â/ a une distribution limitée (absent à la finale absolue, rare à l'initiale), n'a qu'une seule variante [â], est rare dans les "native words" et fréquent dans les emprunts. Les quatre exemples l'attestant sont : /âwwâh/ "no", /nâr/ "fire", /fâr/ "mouse", /ħ^wmâr/ "donkey" (p. 78). Or, dans /âwwâh/ et /ħ^wmâr/ il est possible de considérer que le contexte entraîne une postériorisation de la voyelle. En revanche, dans /nâr/ et /fâr/ ce facteur n'entrant pas en ligne de compte, l'existence d'une opposition antérieure vs postérieure est envisageable mais, pour ce faire, il est nécessaire d'opérer avec le critère phonologique qu'est la distinctivité et c'est là que le procédé qu'est la commutation trouve toute sa justification. Or, dans aucun exemple (paire ou quasi-paire) il n'est possible d'opposer /nâr/ "fire" à /nar/ "??"/ et /fâr/ "mouse" à /far/ "??".

5.3. - Le phonème /u/

Oppositions

- /u/ ~ /i/ : cf. 4.1. ci-avant.
- /u/ ~ /a/ : cf. 4.2. ci-avant.
- /u/ ~ /ə/ : /šubban/ "jeunes gens" ~ /šəbban/ "beaux, jolis" ; /l-uħra/ "l'autre (fém.)" ~ /l-əħra/ "la dernière" ; /ħubb/ "amour" ~ /ħəbb/ "boutons".

Réalisations

Le phonème /u/ est représenté par les timbres : [o, ɔ, u]. Leur distribution est sensiblement de même nature en syllabe accentuée et en syllabe atone avec, comme on l'a signalé ci-avant pour les autres phonèmes, une moins grande régularité.

En contexte antériorisant et neutre les trois timbres sont réalisés : [lkól:], [lkól:], [lkúl:] "la totalité, le tout", [ğ. nú: d] "soldats",

[iqú:lɔ] "ils disent", [qǎlú:lu.] "ils ont dit" ; en syllabe non finale fermée, seul [ɔ] est réalisé : [næssɔkno.] "nous habitons".

La labio-palatale exclut les voyelles postérieures et au contact de la labio-vélaire, le timbre [u] est réalisé : [hǎwwúsnǎ] "nous avons cherché".

Le contact avec les consonnes postérieures et emphatiques favorisent l'ouverture de /u/ qui est majoritairement réalisé [ɔ] ou [ɔ̃] : [lfɔ:q] "en haut", [tɔ:l] "hauteur".

5.4. - Le phonème /ə/

Oppositions

- /ə/ ~ /i/ : cf. 4.1.
- /ə/ ~ /a/ : cf. 4.2.
- /ə/ ~ /u/ : cf. 4.3.

Réalisations

C'est le phonème qui connaît le plus de variantes. Tous les timbres répertoriés apparaissent avec pour particularité d'être réalisés brefs, leur timbre dépendant de l'environnement consonantique.

Timbre	Contexte
[ǎ, ɔ, ɔ̃]	emphatiques, occlusive vélaire, pharyngales, laryngales labio-vélaire
[u]	labio-vélaire
[a]	pharyngales, laryngales
[ɛ]	pharyngales, laryngales labio-vélaire
[ɛ̃]	non emphatiques antérieures, dorso-palatales
[e, i]	labio-palatale
[ə]	pharyngales, laryngales labio-vélaire labio-palatale non emphatiques situées à l'avant de la cavité buccale dorso-palatales rare devant les emphatiques et l'occlusive vélaire
[ø]	labio-vélaire, labio-palatale

5.5. - Les semi-voyelles

Les semi-voyelles [w] et [j] ne s'opposent pas aux phonèmes vocaliques correspondants et, au contact d'une voyelle, /u/ et /i/ sont respectivement réalisés [w] et [j]. Cependant, du point de vue syllabique elles ont un rôle consonantique et, à ce titre, en tant que variante consonantique d'un phonème vocalique, elles entrent en opposition avec des consonnes (cf. : [huwa] "il, lui" et [huma] "ils, eux"). Elles jouent alors "le même rôle morphologique et lexical que les autres consonnes et notamment [font] partie de la racine consonantique du mot"¹⁵.

5.6. - En résumé

Le tableau phonologique proposé ci-dessous récapitule les principales réalisations phonétiques sous lesquelles peut apparaître un phonème

Tableau phonologique : phonèmes et variantes

/i/	/u/
[i, i:]	[u, u:]
[e, e:]	[o, o:]
[j]	[ɔ, ɔ:]
	[w]

/ə/
[i]
[e]
[ø]
[ə, ə:]
[o]
[â]

/a/
[ɛ, ɛ:]
[a, a:]
[â, â:]

¹⁵ Jean Cantineau, *Etudes de linguistique arabe*, p. 226.

6. - CONCLUSION

Par plusieurs aspects de son fonctionnement le système vocalique de l'arabe parlé à Alger se caractérise par son instabilité. En synchronie, cette instabilité s'explique essentiellement :

- par le rapport inversement proportionnel entre le nombre (réduit) des unités phonologiques et celui (élevé) des variantes grâce auxquelles un phonème s'actualise et,

- par le rôle important joué par le contexte sur le timbre et la durée de la voyelle.

De ce point de vue, les résultats présentés ci-avant montrent que si, dans leurs grandes lignes, il est possible de définir les réseaux d'opposition entre les unités phonologiques et leurs réalisations, ils montrent également que ces réalisations, soumises au contexte, n'obéissent pas toujours aux "règles" posées. D'où, dans la rédaction, l'emploi de termes vagues comme "souvent, la plupart du temps, etc." pour indiquer les conditions d'apparition de telle ou telle variante ; d'où, également, cette impression d'approximation que l'on retire au sortir de l'analyse et de la présentation d'un tel système.

Certes, l'influence du contexte est indéniable et impose son empreinte au système mais d'autres influences, pas toujours identifiables à moins d'études plus précises, sont également à l'oeuvre. On songe par exemple, aux contacts inter-dialectaux qui s'établissent dans le creuset urbain qu'est Alger ; on songe aussi à l'influence de l'arabe standard que l'enseignement et les médias véhiculent ; on songe enfin à l'action exercée par les substrats berbère et arabe dont le système actuel est le produit, et aux contacts avec le français.

Peut-être la conjonction de ces différents facteurs imprime-t-elle sa dynamique au système vocalique en le "rendant" particulièrement instable. Mais on peut également considérer que cette "instabilité" est liée à la structuration interne de la langue où consonantisme "stable" et vocalisme "instable" s'équilibrent ; pris dans sa globalité, il n'y aurait alors pas lieu de tenir le système pour particulièrement instable.

La question reste ouverte mais, quelle que soit la réponse, il n'est pas exclu que sous ces influences diverses se produise une modification du système qui irait vers la phonologisation de variantes et, pourquoi pas, vers la "restitution" d'une opposition de longueur qui prendrait pour point de

départ les voyelles situées dans la zone postérieure. Ce faisant, mais ce n'est qu'hypothèse, le vocalisme d'Alger serait plus "conforme" à celui des autres dialectes maghrébins, dont les systèmes fonctionnent sur la base d'une opposition de longueur pour au moins un des timbres pleins représentés, bien que dans le cas du *groupe 1* (cf. ci-dessous), l'opposition de longueur connaisse bien des restrictions d'emploi.

Provisoirement, et en se référant à la classification des dialectes maghrébins proposée par David Cohen¹⁶ qui distingue les dialectes opposant /u/ et /u:/ (*groupe 1*) ; ceux opposant /a/ et /a:/ (*groupe 2*) et celui (*Alger juif*) où la longueur n'est pas pertinente, et qui peut être considéré comme un "cas particulier" du *groupe 1*, l'arabe parlé actuellement à Alger se situe dans ce dernier groupe.

Université Paris V
U.R.A. 1066 CNRS-Paris III

¹⁶ "Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins", *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, p. 172-178.